

# BRUITS AU TRAVAIL

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Rappeler les bases physiques et physiologiques de la perception des sons par les êtres humains
- Sensibiliser le personnel aux bruits excessifs perçus pendant le travail

### MÉTHODES ET MOYENS

#### PÉDAGOGIQUES

**Théorie** : exposé en salle de cours équipée, exercice "arbre des causes".

**Pratique** : visite terrain (observation poste de travail, analyse de risque).

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- Rappeler les principes de base de la prévention (danger, risque, exposition, situation dangereuse),
- Connaître la réglementation, les chiffres clés en 2020 en NC,
- Prendre conscience des dommages collatéraux au travers d'une scène reconstituée,
- Acquérir les bases de l'anatomie pour mieux comprendre le système auditif,
- Visualiser globalement le trajet du son dans l'appareil auditif,
- Relier l'organisation de l'oreille externe et de l'oreille moyenne à la réception et la transmission de la vibration sonore,
- Relier la structure des cellules ciliées à la perception du son,
- Savoir définir les symptômes liés à la perte auditive,
- Considérer les niveaux d'exposition quotidienne au bruit LEX,8h et de pression acoustique de crête LP,C,
- Confronter EPC vs EPI
- Ecouter la gamme des signaux 20 Hz à 20 kHz via une vidéo, et mémoriser la fréquence particulière de 1000Hz,
- Connaître les 9 EPC contre le bruit,
- Référencer les différents PICB,
- Utiliser les bouchons modulables : mode d'emploi,
- Les affaiblissements acoustiques déclarés, estimés et corrigés,
- Ne pas se surprotéger,
- Découvrir le dispositif PAR (indice d'atténuation personnel),
- Analyser les 8 gammes de fréquences audibles par les salariés,
- Etre sensibilisé sur les étapes de la surdité
- Evaluer les temps limités d'exposition aux bruits,
- Mise en pratique de l'utilisation d'un sonomètre et mesurer les bruits d'outils électriques au travers d'ateliers,
- Répondre à un quiz final

### VALIDATION DE LA FORMATION

- Une attestation de compétence individuelle sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation
- Recyclage préconisé tous les 2 ans

### METHODES PEDAGOGIQUES

Formation heuristique, démonstrative, participative.

## CONDITIONS

#### Public visé :

- Toutes personnes exposés aux nuisances sonores dans son activité de travail
- Préventeurs / Chargés de Sécurité et de Prévention / Référents Sécurité
- Gérants d'entreprises ayant du personnel exposé aux nuisances sonores
- Membre du CHSCT

**Pré-requis** : Aucun

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 10 personnes

**Durée totale** : 0.5 jours, soit 4 heures

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : NON FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.  
Questionnaire de satisfaction.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.